

Prairies sèches



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX



VILLE DE
GENÈVE



Conservatoire
et Jardin botaniques
Genève

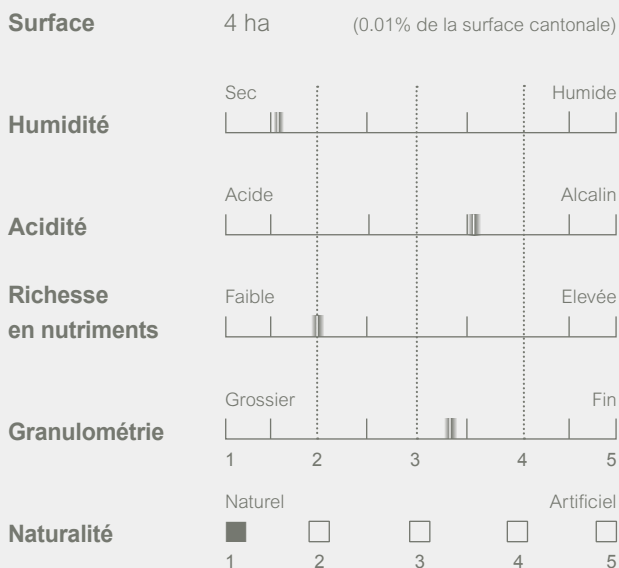
h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Prairies sèches

Xerobromion / *Alyso-Sedion* / *Thero-Airion*

Profil



Identité

Equivalence :

Code du milieu : 406

Guide des milieux naturels de Suisse : 4.2.2

EUNIS : E1.11, E1.111, E1.12, E1.27, E1.9

CORINE : 34.11, 34.33, 35.2, 62.3

Protection :

OPN (*Xerobromion*, *Alyso-Sedion*) ;

Directive Habitat (Formations herbacées sèches et faciès d'embuissonnement sur calcaires, *Festuco-Brometalia* – sites d'orchidées remarquables, pelouses calcaires karstiques – *Alyso-Sedion albi*, pelouses pionnières sur dômes rocheux)

REG : sec

Description

Les prairies sèches sont des formations herbacées* discontinues¹ (*Xerobromion* : *Xerobrometum erecti*) qui s'installent sur les terrasses alluviales à sol très superficiel^{2,4} de l'Allondon, de la Laire et du Moulin de Vert. Premiers stades de colonisation dans des secteurs historiquement rajeunis* par les crues, elles occupent des surfaces très réduites⁴ sur substrats filtrants, souvent en mosaïque avec les prairies mi-sèches.

Le terrain est très pauvre en nutriments^{2,4} et la végétation clairsemée laisse apparaître des plages de terre nue, ou de substrat rocheux, parfois colonisées par les lichens, notamment terricoles* (*Fulgensia fulgens*, *Cladonia ciliata*, *C. foliacea* ou *C. rangiformis*), ou les mousses. Les éléments minéraux affleurent régulièrement. Par endroits, il est possible d'observer quelques galets^{4,5}. Les espèces de cet écosystème particulier sont toutes adaptées aux conditions d'aridité du milieu. Le brome dressé (*Bromus erectus*), espèce diagnostique des milieux secs, est présent³ de manière plus ou moins abondante^{4,6}. Il est souvent accompagné de la laïche à utricules lustrés (*Carex liparocarpus*)^{4,6}, de l'armoise champêtre (*Artemisia campestris*)^{4,6}, du fumana couché (*Fumana procumbens*)^{4,6}, du discret lin à feuilles menues (*Linum tenuifolium*)^{4,6}, de la globulaire allongée (*Globularia bisnagarica*)^{4,6} et du thym précoce (*Thymus praecox*)^{4,6} ce qui confère à ce milieu des senteurs provençales.

Certaines unités, encore plus fragmentaires, n'ont pas été cartographiées jusqu'ici car elles occupent de très petites surfaces ou se manifestent très occasionnellement.

Les conditions d'aridité dans lesquelles elles se développent permettent cependant de les rattacher aux prairies sèches. Il s'agit :

- des groupements des dalles rocheuses (*Alyso-Sedion*) caractérisés par la présence des orpins (*Sedum album*, *S. acre*, *S. sexangulare*), des céraistes (*Cerastium glutinosum*, *C. pumilum*, *C. semidecandrum*) ou de la saxifrage à trois doigts (*Saxifraga tridactylites*).
- des groupements des sols sableux (*Thero-Airion*) caractérisés par la vulpie queue de rat (*Vulpia myuros*), l'aira caryophyllé (*Aira caryophyllea*) ou le catapodium raide (*Catapodium rigidum*).

Une grande partie des prairies sèches du canton se trouvent dans l'inventaire fédéral des prairies et pâturages secs (PPS).

Valeur biologique

Les prairies sèches ont une valeur biologique très importante liée autant à leur rareté au niveau cantonal et national, qu'au riche cortège spécifique qui leur est associé².

Sur le plan botanique, il faut souligner la présence de nombreuses espèces héliophiles* protégées*,¹ comme le panicaut champêtre (*Eryngium campestre*)^{4,5}, très rare en Suisse, mais bien représenté à Genève. Les conditions de sécheresse

sélectionnent également plusieurs mousses et lichens très particuliers (notamment *Cladonia* spp., *Fulgensia fulgens*)⁴, ainsi que des champignons rarissimes (par exemple *Geaster* spp.)⁴. Relevons cependant le caractère très vulnérable de ces populations¹ qui s'explique par le manque d'habitats favorables (fermeture des prairies sèches, dégâts sur les sites propices) et par leur isolement géographique¹, déterminant dans la limitation des échanges génétiques¹.

Les insectes sont aussi très représentés. De nombreux papillons, comme l'azuré du serpolet (*Maculinea arion*) ou le céphale (*Coenonympha arcania*), trouvent refuge dans ces prairies. C'est également le cas de multiples criquets (criquet italien : *Calliptamus italicus*, criquet des jachères : *Chorthippus mollis*...).

Vulnérabilité et gestion

Autrefois maintenues par le pâturage extensif pratiqué sur les terrasses alluviales^{4,5}, les prairies sèches ont beaucoup régressé suite à l'abandon des pratiques traditionnelles et au manque de dynamique des cours d'eau. L'évolution naturelle du milieu vers les prairies mi-sèches dans un premier temps, puis vers les formations buissonnantes (qui peuvent s'installer grâce à des racines capables d'atteindre la nappe phréatique) semble inéluctable⁴. La mosaïque de milieux liée aux prairies très sèches constitue pourtant un atout pour la biodiversité. C'est notamment le cas pour la faune, qui bénéficie d'une multiplicité d'habitats* et plus particulièrement pour les animaux à sang froid qui profitent de petites zones dégagées et bien exposées pour se réchauffer. Néanmoins, l'équilibre est fragile et demande une gestion adaptée. Sans intervention humaine pour les maintenir ouvertes, les prairies sèches sont vouées à disparaître⁴.

Il convient donc de stabiliser l'embroussaillage^{2,4} et de préserver les surfaces existantes en limitant la pression liée aux activités de loisirs⁴. Si elle reste faible, la fréquentation peut avoir un effet bénéfique en contribuant à maintenir le milieu ouvert. Mais, sur de nombreux sites, la pression exercée est aujourd'hui trop forte. Par exemple, dans le vallon de l'Allondon, l'installation de places de pique-nique, les feux sauvages, ainsi que le piétinement régulier du terrain par les promeneurs menacent par endroits certaines espèces sensibles.

Naturellement, la rivière devrait être à même de dégager, grâce à ses crues ponctuelles, de nouvelles plages de galets susceptibles de permettre en plusieurs dizaines d'années la reconstitution de prairies sèches plus ou moins temporaires. Mais cette dynamique spontanée est rompue à bien des endroits : sur le Rhône, la déconnexion des rives prévaut depuis la création du barrage de Verbois dans les années 1940. Ainsi, la pérennité des quelques prairies sèches du Moulin de Vert dépend aujourd'hui entièrement de l'intervention humaine. Sur l'Allondon, la création de ponts et d'endiguements, ainsi que l'imperméabilisation des surfaces sur la partie amont du bassin-versant, ont éloigné les emblématiques prairies sèches de la majorité des crues (passage

d'un régime en tresse* à un régime en méandre*). Bien que souvent méconnue, cette déconnexion pourrait poser problème à moyen terme en empêchant le rajeunissement des surfaces. De plus, la fixation de l'azote atmosphérique (issu de la pollution) par les végétaux enrichit progressivement le sol, contribuant à faire évoluer, année après année, les dernières prairies sèches vers des prairies mi-sèches.

Evidemment, plus près de la rivière, certaines surfaces sont encore susceptibles de bénéficier d'un rajeunissement* naturel. Mais l'équilibre est subtil : dans le lit de divagation encore actif de l'Allondon, les crues de ces dernières années ont paradoxalement été trop fréquentes et trop rapprochées pour permettre le développement des prairies⁴ ; de plus, l'apport d'éléments fertilisants charriés par la rivière semble favoriser l'installation des espèces pionnières* nitrophiles*.⁴ Un constat qui reflète, somme toute, l'extrême fragilité de ces milieux.

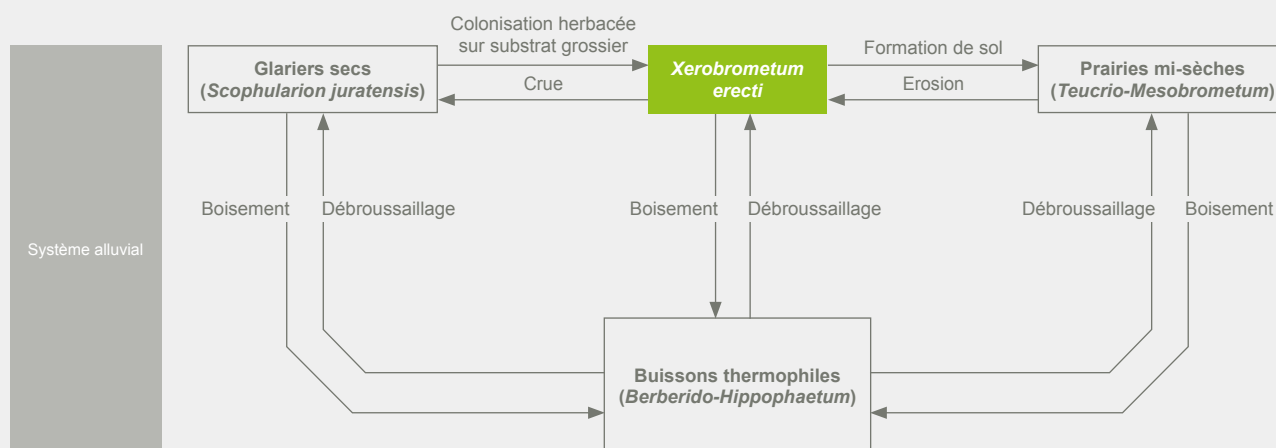


Le saviez-vous ?

Peu compétitrices dans des conditions écologiques moyennes, certaines espèces ont trouvé refuge dans des milieux plus exigeants. En contexte aride, nombreuses sont celles qui ont su trouver des adaptations pour tirer au mieux profit du peu d'eau à disposition⁴.

Feuilles réduites chez le fumaca couché (*Fumana procumbens*) et le lin à feuilles menues (*Linum tenuifolium*) pour limiter au maximum l'évaporation, coriaces chez le panicaut champêtre (*Eryngium campestre*) ou poilues chez l'alysson annuel (*Alyssum alyssoides*). Toutes les stratégies sont bonnes pour se maintenir dans ce biotope* inhospitalier !

Dynamique



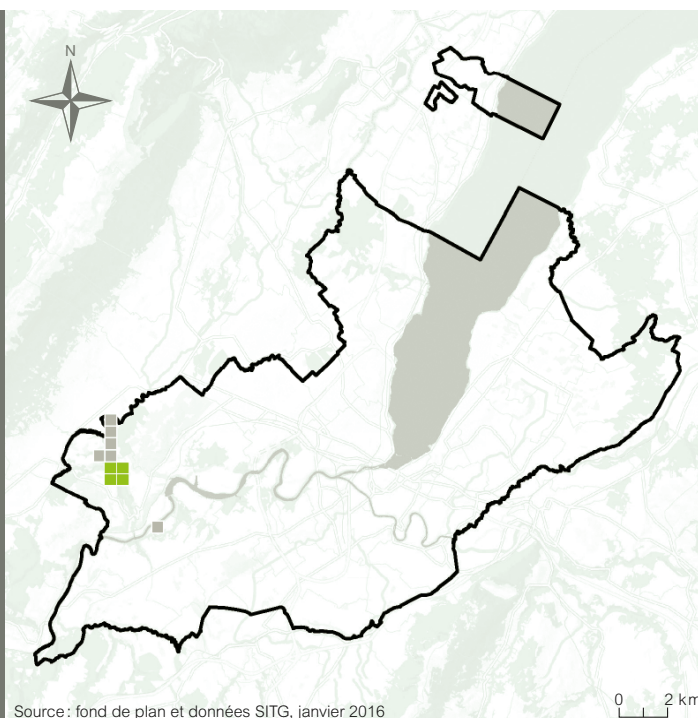
Note : les groupements végétaux de l'*Alyssa-Sedion* et du *Thero-Airion*, largement minoritaires sur le canton et qui couvrent de toutes petites surfaces, ne sont pas représentés sur le graphe.

Où observer ?

En taches couvrant de petites surfaces sur les terrasses alluviales de l'Allondon (Dardagny).

Quand observer ?

D'avril à juin pour observer un maximum de plantes.



Prairie sèche, Vallon de l'Allondon (Russin).

Espèces



Alysson annuel

Armoise des champs

Aspérule des collines

Brome dressé

Laîche à utricules lustrés

Céraiste à cinq étamines

Panicaut champêtre

Fumana couché

Globulaire allongée

Lin à feuilles menues

Luzerne naine

Epiaire droite

Germandrée petit-chêne

Germandrée des montagnes

Thym précocé

Alyssum alyssoides

Artemisia campestris

Asperula cynanchica

Bromus erectus

Carex liparocarpos

Cerastium semidecandrum

Eryngium campestre

Fumana procumbens

Globularia bisnagarica

Linum tenuifolium

Medicago minima

Stachys recta

Teucrium chamaedrys

Teucrium montanum

Thymus praecox



Torcol fourmilier

Pie-grièche écorcheur



Vipère aspic

Lézard vert



Criquet italien

Criquet des jachères

Decticelle bicolore

Gomphocère tacheté

Criquet rouge-queue



Céphale

Azuré des cytises

Azuré du serpolet

Mélitée des scabieuses

Mélitée des centaurées

Hespérie des potentilles

Hespérie de Rambur

Azuré des coronilles

Zygène de la carnirole



Cicindèle champêtre

AUTRES

Ascalaphe soufré

Jynx torquilla

Lanius collurio

Vipera aspis

Lacerta bilineata

Calliptamus italicus

Chorthippus mollis

Metrioptera bicolor

Myrmeleotettix maculatus

Omocestus haemorrhoidalis

Coenonympha arcania

Glaucopsyche alexis

Maculinea arion

Melitaea parthenoides

Melitaea phoebe

Pyrgus armoricanus

Pyrgus cirsii

Plebejus argyrognomon

Zygaena carniolica

Cicindela campestris campestris

Coraebus elatus

Libelloides coccajus



Cephaloziella divaricata

Phasium curvicolle

Pleurochaete squarrosa

Racomitrium canescens

Rhytidium rugosum

Riccia sorocarpa



Cladonia ciliata

Cladonia foliacea

Cladonia rangiformis

Fulgensia fulgens

Illustrations



Armoise des champs (*Artemisia campestris*)



Lin à feuilles menues (*Linum tenuifolium*)



(*Fulgensia fulgens*)

Illustrations (Suite)



Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*)



Laïche à utricules lustrés (*Carex liparocarpos*)



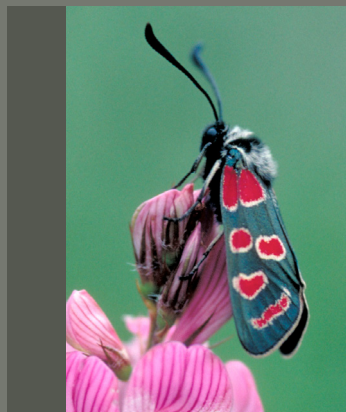
Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)



Epiaire droite (*Stachys recta*)



Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*)



Zygène de la carnirole (*Zygaena carniolica*)



Céphale (*Coenonympha arcania*)



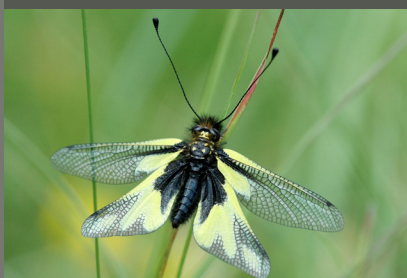
Azuré du serpolet (*Maculinea arion*)



Cicindèle champêtre (*Cicindela campestris*)



Criquet rouge-queue (*Omocestus haemorrhoidalis*)



Ascalaphe soufré (*Libelloides coccajus*)



Lézard vert (*Lacerta bilineata*)

Lien avec la classification phyto-ge



FESTUCO-BROMETEA

BROMETALIA ERECTI

Xerobromion

Xerobromenion erecti

Xerobrometum erecti

SEDO-SCLERANTHETEA

ALYSSO-SEDETALIA

Alyssso-Sedion albi

Cerastietum pumili

Alyssso alyssoidis-Sedetum albi

Saxifraga trydactylito-Poetum compressae

TUBERARIETEA GUTTATAE

TUBERARIETALIA GUTTATAE

Thero-Airion

Filagini-Vulpietum

Groupe à *Vulpia myuros* (fragmentaire)



Références

1. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse : Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
2. DGNP* & ECOTEC Environnement S.A., Fiches pratiques sur la gestion et l'entretien de la nature à Genève – Prairies sèches, (2012)
3. Prunier P., Greulich F., Béguin C., Delarze R., Hegg O., Klötzli F., Pantke R., Peter S., Vittoz P., Associations végétales de Suisse – Clé d'identification, version intermédiaire, 160 p., (27 mai 2014)
4. Theurillat J.-P., Schneider C., Latour C., Atlas de la flore du canton de Genève : catalogue analytique et distribution de la flore spontanée, Hors-Série n° 13, CJB*, 720 p., (2011)
5. Theurillat J.-P. & Matthey E., Le Vallon de l'Allondon: promenade botanique : suivie d'une introduction à la phytosociologie, Série documentaire des CJB* n° 22, 196 p., (1987)
6. Latour C., Clé des groupements végétaux du canton de Genève, in : Saussurea 40, 89-98 p., (2010)

Auteurs Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Mathieu Comte, Emmanuelle Favre, Laure Figeat, Catherine Lambelet, Anne-Laure Maire **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) : Manuel Faustino – Prairie sèche, Petite Afrique (Dardagny); Jonas Duvoisin – *Globularia bisnagarica*; Mathias Vust – *Cladonia rangiformis*; Gilles Carron – *Calliptamus italicus*; Jonas Duvoisin – *Fumana procumbens*; Jacques Gilliéron – *Vipera aspis*; Patrice Prunier – *Alyssum alyssoides*; Patrice Prunier – Prairie sèche, Vallon de l'Allondon (Russin); Patrice Prunier – *Artemisia campestris*; Mathieu Chevalier – *Linum tenuifolium*; Mathias Vust – *Fulgensia fulgens*; Florian Mombrial – *Eryngium campestre*; Florian Mombrial – *Carex liparocarpus*; Florian Mombrial – *Teucrium montanum*; Mathieu Chevalier – *Stachys recta*; Jonas Duvoisin – *Teucrium chamaedrys*; Emmanuel Wermeille – *Zygaena carniolica*; Gilles Carron – *Coenonympha arcania*; Emmanuel Wermeille – *Maculinea arion*; Jacques Gilliéron – *Cicindela campestris*; Emmanuel Wermeille – *Omocestus haemorrhoidalis*; Emmanuel Wermeille – *Libelloides coccajus*; Jacques Gilliéron – *Lacerta bilineata* **Contributeurs voir** [ici](#).

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Novembre 2016.